



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 93814

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de voies et séries spécialisées dans les services à la personne. L'allongement de la durée de vie, l'éclatement de la cellule familiale et l'élévation du niveau de vie font du secteur des services à la personne - qui recouvre une multitude d'activités - un des secteurs d'avenir les plus porteurs en terme d'emplois pour les prochaines décennies. Cette opportunité de débouchés conjuguée à l'appétence des jeunes pour ce domaine amène à préconiser l'identification - tant au sein de la voie professionnelle qu'au sein de celle qui conduit à des études supérieures courtes - de voies et de séries spécialisées dans les services à la personne, la santé et l'action sociale qui devraient s'ouvrir aussi bien aux jeunes filles qu'aux jeunes hommes. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre dans ce secteur porteur d'emplois.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93814

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 mai 2006, page 4843